

TENDANCES

DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS LES MARITIMES

Volume 7, Numéro 1

Juin 2009

LA PARTICIPATION AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES. POINT DE VUE DES PROVINCES MARITIMES

INTRODUCTION

L'élargissement de l'accès et l'accroissement de la participation aux études universitaires sont considérés depuis longtemps comme un élément clé du contrat social canadien devant assurer les diplômés du secondaire qualifiés d'anticiper sans réserves qu'ils pourront fréquenter l'université et obtenir un grade. Les universités ont ces dernières années été reconnues comme l'un des piliers de l'économie axée sur les connaissances, ce qui met encore plus d'emphase sur ce but.

La participation aux études universitaires¹ est souvent interprétée comme un paramètre clé de l'accès et du mieux-être individuel. Elle représente en plus un indicateur de la prospérité économique

courante et future d'une région vu son lien avec le niveau de scolarisation éventuel. Les décideurs s'appuient toutefois couramment sur seulement une ou deux mesures différentes de participation, et le plus fréquemment sur le taux de la participation générale² - une mesure très large (comme l'illustre le présent document) qui pourrait ne pas être très révélatrice au sujet des indicateurs de développement économique d'une région, et à plus forte raison du mieux-être des gens.

Un exemple crucial vient à l'esprit à cet égard. Lorsque les inscriptions ont augmenté au cours des années 80 et 90 et que les taux de participation (selon la mesure de la participation générale) ont

grimpé encore plus rapidement, on avait supposé que si beaucoup de gens fréquentaient l'université, elle devait être accessible à tous.

Le présent document, qui s'appuie sur un examen des mesures de la participation fournies dans un document récemment publié par la CESPM, *Participation aux études universitaires*, révèle que ces niveaux élevés de participation enregistrés dans les Maritimes reposaient sur plusieurs facteurs qui, après analyse, tracent un tableau différent et plus complexe de la situation de la région sous ce rapport.

Points saillants

- La participation générale dans les Maritimes a augmenté pratiquement chaque année de 1981 à 2003. Tout récemment, les chiffres sont demeurés relativement stables ou ont légèrement faibli.
- L'analyse stratégique de la participation aux études universitaires, en particulier dans la région des Maritimes, doit tenir compte de l'origine géographique des étudiants.
 - Le taux élevé de participation générale aux études universitaires des Maritimes est lié en partie au fait que les universités attirent des nombres substantiels d'étudiants de l'extérieur de la région (ces derniers constituent jusqu'à 27 % des inscriptions).
 - Lorsqu'on tient compte à la fois des universités de la région et de celles d'ailleurs au Canada, le taux de participation des résidents des Maritimes est généralement supérieur à la moyenne nationale.
- La participation féminine dans les universités des Provinces maritimes s'est accrue à un rythme supérieur à celle des hommes ces 25 dernières années. Aujourd'hui, la participation des femmes dans leur province d'origine est supérieure de dix points de pourcentage à celle des hommes.
- Les changements récents survenus dans la participation dans la province d'origine parmi les cohortes d'âges les plus jeunes (qui sont aussi les plus nombreuses) (19 et 20 ans en Nouvelle-Écosse, 18 et 19 ans au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard) permettent de supposer que les facteurs comme les rabais sur les droits de scolarité, les gels des droits de scolarité et les bourses ciblées, de même que les choix qui s'offrent par rapport à l'entrée au sein de la population active ou au type d'études postsecondaires possible, s'amplifient généralement parmi les groupes les plus jeunes.



LA PARTICIPATION AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES. POINT DE VUE DES PROVINCES MARITIMES

FACTEURS AFFECTANT LA PARTICIPATION

Nous amorcerons l'analyse de la participation dans les Maritimes en examinant la tendance à long terme de la participation générale (figure 1). Statistique Canada et d'autres, dont la CESP, ont traditionnellement utilisé cette mesure; elle fait état de l'ensemble des inscriptions d'étudiants (notamment les étudiants de tous les âges, de toutes les origines géographiques et de tous les niveaux d'études) sous forme de pourcentage de la population âgée de 18 à 24 ans, fourchette d'âges typique des universités. La participation générale dans les Maritimes est supérieure à la participation moyenne à l'échelle canadienne et ce, depuis au moins deux décennies.

Non seulement le taux de participation générale dans les Maritimes a-t-il constamment été supérieur au taux national, mais le profil des deux tendances a lui aussi différencié. Dans les Maritimes, la participation générale a augmenté pratiquement chaque année de 1981 à 2003, tandis qu'au Canada, elle n'a pas augmenté au cours des années 1990.

Si l'on examine la tendance dans les taux de participation Maritimes ces dernières années, les chiffres sont en général demeurés relativement stables ou ont accusé une légère baisse, et ce, dans

chacune des trois provinces Maritimes³. La question de savoir si nous assistons à un plafonnement de la participation (sans explorer les raisons pouvant expliquer une telle situation) demeure discutable, mais il vaut la peine de noter que certains analystes en viennent à la conclusion que «même si le taux de participation aux études postsecondaires au Canada peut être relativement élevé, le rythme d'augmentation est vraisemblablement en train de se stabiliser»⁴.

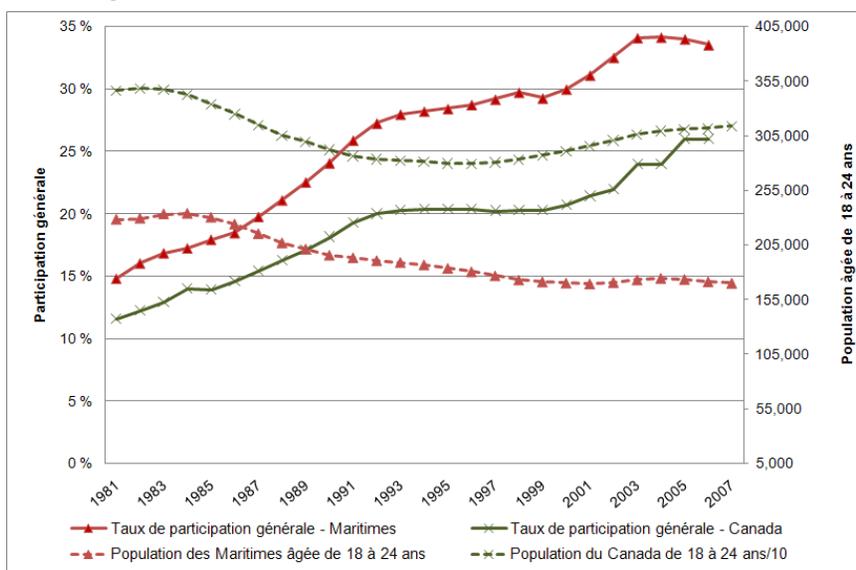
Quels ont été les moteurs de ces tendances? Si les conditions déterminant la participation demeurent statiques, les taux de participation ne devraient pas changer avec les tendances démographiques. L'observation des tendances au sein des populations âgées de 18 à 24 ans des Maritimes et du Canada nous permet de noter que du début des années 80 à la fin des années 90, la population âgée de 18 à 24 ans des Maritimes a *diminué* alors que la participation générale s'est accrue. Puis, à partir de 2003, la participation a suivi de plus près les tendances démographiques, un mouvement qui a été à peu près identique à l'échelle de l'ensemble du Canada. On peut par conséquent en conclure que le contexte affectant la participation a changé au cours de cette période.

Notre analyse et les conclusions que nous tirons des recherches existantes nous permettent de dégager certains facteurs clés expliquant la fluctuation de la participation aux études universitaires observée au cours des 25 dernières années :

- le taux d'étudiants venus de l'extérieur de la région;
- l'évolution de la situation du marché du travail et ses incidences différentes sur les hommes et les femmes;
- le changement de la disponibilité et de la popularité des établissements postsecondaires autres que les universités;
- les politiques provinciales en matière d'éducation postsecondaire;
- les coûts des études.

D'autres facteurs déterminants influent sur la participation, comme la situation socioéconomique – il a bien été démontré⁵ par exemple que les étudiants provenant de familles à faible revenu sont moins enclins à fréquenter l'université. Les données dont on dispose ne permettent toutefois pas de déterminer dans quelle mesure ce facteur a évolué au cours de la période étudiée aux présentes et dans quelle mesure il pourrait avoir exercé une influence sur les tendances observées.

Figure 1 Populations des Maritimes et du Canada (1/10) âgée de 18 à 24 ans et participation générale, Provinces maritimes combinées et Canada.



Source : SIEP de la CESP, 2000 à 2007; SISCU de la CESP, avant 2000; données du Recensement de Statistique Canada.
Taux de participation générale = nombre d'étudiants inscrits à temps plein/population provinciale âgée de 18 à 24 ans.

LA PARTICIPATION AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES. POINT DE VUE DES PROVINCES MARITIMES

VENUE D'ÉTUDIANTS DE L'EXTÉRIEUR DES MARITIMES

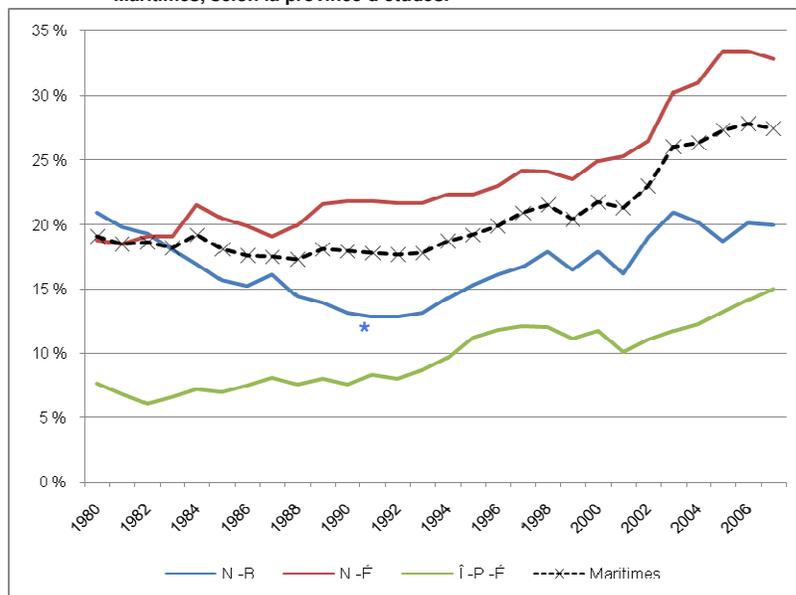
Il est important de souligner de nouveau que la mesure de la participation générale calcule les inscriptions totales *peu importe la province ou le pays d'origine des étudiants* par rapport à la population des Maritimes. Un énoncé figurant dans un rapport récemment préparé sur la situation en Ontario expose le problème inhérent à une telle formule : « On calcule traditionnellement les taux de participation provinciale canadiens d'après les inscriptions totales au sein d'un groupe d'âges par rapport à la population totale; cependant, étant donné que la province constitue un importateur net d'étudiants, cette façon de procéder a tendance à gonfler les taux de participation réels en raison de la présence d'étudiants étrangers et d'étudiants de l'extérieur de la province dans le numérateur. »⁶

De fait, les inscriptions à temps plein actuelles dans les Maritimes comprennent environ 27 % d'étudiants de l'extérieur de la région, ce qui représente huit points de pourcentage de plus que les 19 % enregistrés en 1980-1981 (figure 2). Dans les trois provinces, cette tendance a été la plus marquée en Nouvelle-Écosse, qui a connu une augmentation de 14 points des inscriptions de l'extérieur des Maritimes au cours de la période de 27 ans illustrée.

Cet afflux croissant d'étudiants de l'extérieur de la région (pendant que la population des Maritimes diminuait) a contribué à hausser la participation générale à partir du début des années 90. L'exemple le plus déterminant (et récent) de l'incidence de ces étudiants sur la participation générale apparaît dans la figure 1 entre 2002 et 2006, lorsque les étudiants de la cohorte double de l'Ontario⁷ ont substantiellement relevé les inscriptions par rapport à la population d'âge universitaire des Maritimes, et en conséquence, la participation générale. L'effet des inscriptions de l'extérieur de la région constitue le premier et sans doute le principal facteur à ne pas oublier lorsqu'on examine le taux de participation générale et qu'on analyse la participation en gros.

Nous concentrant maintenant sur les provinces, nous emploierons une deuxième mesure de la participation de *Participation aux études universitaires*⁸ pour illustrer davantage l'influence des étudiants de l'extérieur de la province sur la participation et mettre en relief dans

Figure 2 : Pourcentage d'étudiants inscrits à temps plein provenant de l'extérieur des Maritimes, selon la province d'études.



Source : SIEP de la CESPM, 2000 à 2007; SISCU de la CESPM, avant 2000.

* Le nombre d'étudiants en provenance du Québec fréquentant des universités de langue anglaise du Nouveau-Brunswick a diminué de 50 % entre 1980-1981 et 1990-1991; un gel des droits de scolarité instauré au Québec au cours de cette période de temps pourrait contribuer à expliquer cette tendance.

quelle mesure les résidents des provinces fréquentent l'université de leur propre province. Ainsi, l'indicateur « participation dans la province d'origine » exclut du numérateur les étudiants de l'extérieur de la province (tableau 1).

La première colonne du tableau 1 fait état de la participation générale par province. En 2006-2007, le Nouveau-Brunswick s'est classé, à 28 %, à deux points de pourcentage au-dessus de la moyenne nationale, et la Nouvelle-Écosse, à 39 %, la surpassant de loin (13 points). L'Île-du-Prince-Édouard (25 %) se trouvait à seulement un point au-dessous de la moyenne. L'écart entre les provinces est largement lié au nombre d'universités à l'intérieur de leur territoire. La Nouvelle-Écosse, dotée de 11

universités, attire 40 % de ses inscriptions de l'extérieur de la province. Le Nouveau-Brunswick compte quatre universités et 29 % de ses inscriptions à temps plein sont constituées d'étudiants de l'extérieur. L'établissement principalement de premier cycle de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard attire 22 % de ses inscriptions de l'extérieur des frontières de l'Île-du-Prince-Édouard.

Comme l'illustre la seconde colonne de tableau 1, pour chacune des provinces la participation dans la province d'origine est substantiellement inférieure à la participation générale, ce qui illustre l'ampleur de l'effet des étudiants de l'extérieur de la province sur la participation (la différence est de

TABLEAU 1 : Comparaison de la participation par province, 2006-2007

	Participation générale (%)	Participation dans la province d'origine (%)
Nouveau-Brunswick	28	19
Nouvelle-Écosse	39	23
Île-du-Prince-Édouard	25	18
Canada	26	-

Source : SIEP de la CESPM, 2000 à 2007; SISCU de la CESPM, avant 2000; données du Recensement de Statistique Canada.

Participation générale = nombre d'étudiants inscrits à temps plein/population provinciale âgée de 18 à 24 ans.

Participation dans la province d'origine = nombre d'étudiants originaires de la province inscrits à temps plein/population provinciale âgée de 18 à 24 ans.

LA PARTICIPATION AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES. POINT DE VUE DES PROVINCES MARITIMES

16 points en Nouvelle-Écosse, de sept points à l'Île-du-Prince-Édouard et de neuf points au Nouveau-Brunswick).

Il est également intéressant de noter que comparativement à la participation générale, on observe un écart plus restreint entre chacune des provinces au chapitre de la participation dans la

province d'origine : la Nouvelle-Écosse surpasse de quatre points le Nouveau-Brunswick et de cinq points l'Île-du-Prince-Édouard. Encore une fois, on peut vraisemblablement attribuer ces écarts aux différences dans le nombre d'établissements et à la diversité des programmes d'études offerts à l'intérieur du territoire des provinces.

Cette comparaison entre la participation générale et la participation dans la province d'origine illustre clairement que l'analyse des taux de participation dans la région doit tenir compte de l'origine géographique des étudiants.

TENDANCES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

En plus de l'augmentation du nombre d'étudiants de l'extérieur de la région, les tendances du marché du travail constituent un deuxième facteur important de l'accroissement de la participation. Depuis le milieu des années 1980, on constate une forte croissance de l'emploi dans les professions nécessitant habituellement des études universitaires et celles dans le domaine de la gestion⁹. En outre, les femmes ont profité de cette demande croissante en plus grand nombre que les hommes – en partie du moins parce qu'elles ont bénéficié (et continuent à bénéficier) plus que les hommes d'une augmentation salariale proportionnellement supérieure avec des études universitaires comparativement à des études secondaires.

Le phénomène a eu pour effet (à l'instar des tendances qui se sont manifestées

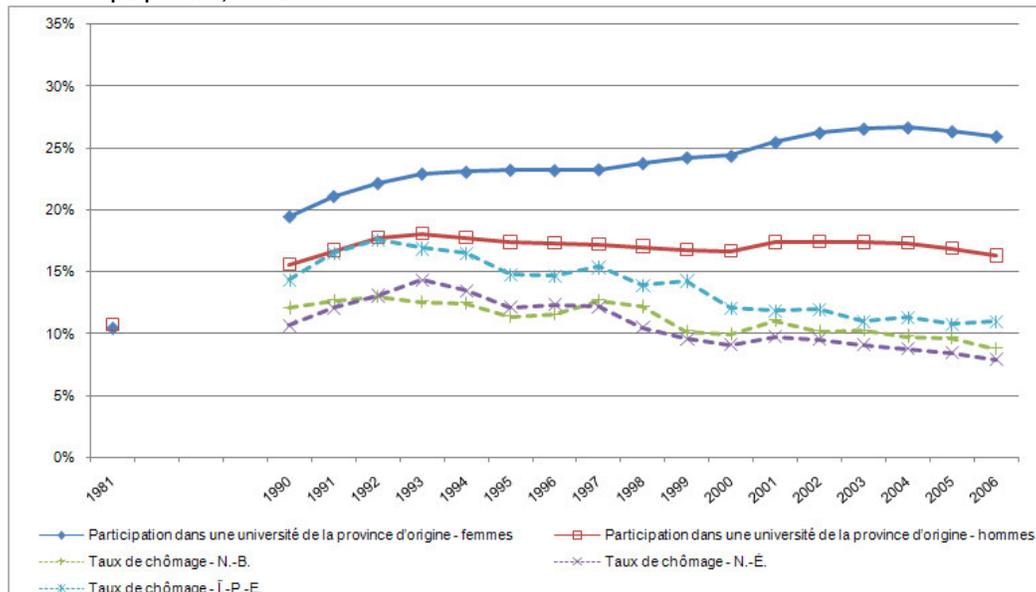
ailleurs au pays) de rendre la participation dans la province d'origine des hommes et des femmes des Maritimes à peu près équivalente au début des années 80; les tendances ont ensuite divergé peu après - les inscriptions féminines à l'université ont augmenté à un rythme plus rapide que celles des hommes (figure 3) pendant que les deux groupes entamaient une période de croissance. Aujourd'hui, la participation féminine dans la province d'origine est supérieure de dix points à celle des hommes. Le Conseil canadien sur l'apprentissage (CCA), l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC) et la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire (FCBEM)¹⁰ ont tous contribué aux recherches réalisées sur ce phénomène.

Les recherches susmentionnées démontrent les différents effets que les

taux de chômage peuvent avoir sur la tendance des hommes et des femmes à s'inscrire à l'université. Ces recherches révèlent plus précisément que lorsque les taux de chômage baissent, les hommes sont moins enclins à s'inscrire à des études universitaires à tout le moins, tandis que les inscriptions des femmes ne présentent en général aucun changement ou augmentent.

La figure 3 fait état des taux de chômage des trois provinces à partir de 1990 et semble appuyer ces corrélations : à partir de 1992 environ, lorsque les taux de chômage ont commencé à faiblir, la participation des hommes a elle aussi fléchi, puis elle s'est stabilisée après une légère augmentation. La participation des femmes, en revanche, a poursuivi sa croissance régulière pratiquement tout au long de cette période.

Figure 3 : Participation dans la province d'origine selon le sexe, provinces Maritimes combinées et taux de chômage par province, 1990-2006.



Source : SIEP de la CESPM, 2000 à 2006; SISCU de la CESPM, avant 2000; Recensement et Enquête sur la population active de Statistique Canada. Participation dans la province d'origine = nombre d'étudiants originaires de la province inscrits à temps plein/population provinciale âgée de 18 à 24 ans.

LA PARTICIPATION AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES. POINT DE VUE DES PROVINCES MARITIMES

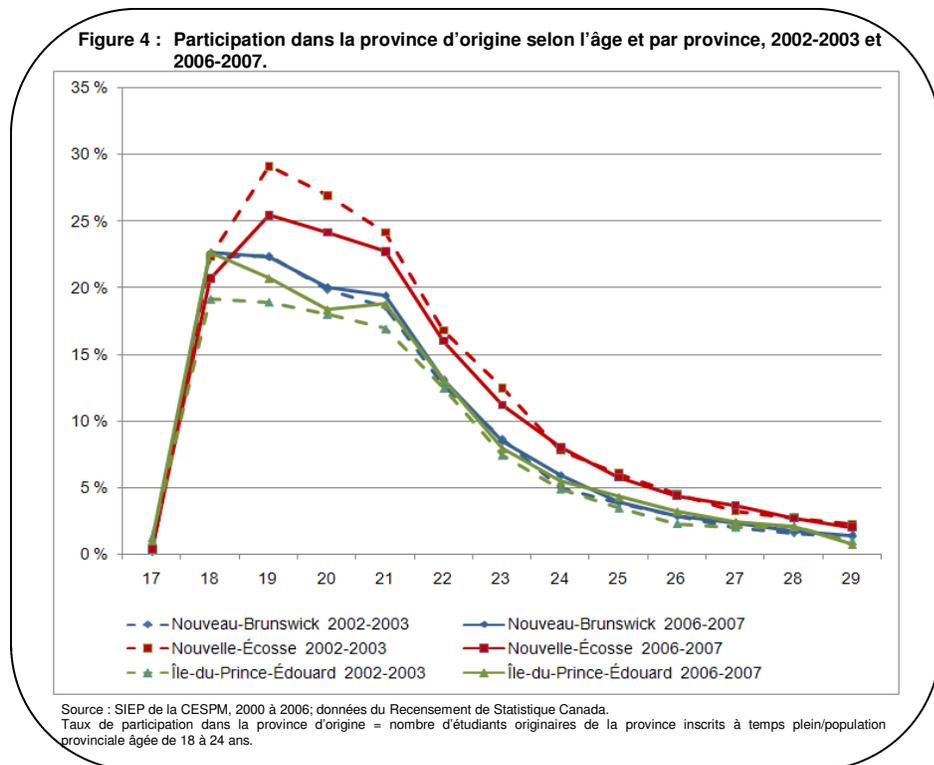
L'INCIDENCE DES FACTEURS AFFECTANT LA PARTICIPATION SEMBLE S'AMPLIFIER PARMIS LES GROUPES D'ÂGES LES PLUS JEUNES

Notre analyse de la participation dans la province d'origine laisse supposer que l'incidence des facteurs affectant la participation semble s'amplifier parmi les groupes d'âges les plus jeunes (qui sont aussi les plus nombreux). La figure 4 présente la participation dans la province d'origine de chaque cohorte d'âges, entre 17 et 29 ans, par provinces, en 2002-2003 et en 2006-2007.

Le document *Participation aux études universitaires*¹¹ analyse en détail les différences des profils de la participation selon l'âge entre les provinces et il établit un lien avec les différences dans les dates butoirs d'entrée à l'école. Nous attirons ici l'attention sur les variations au sein de la participation dans la province d'origine parmi les groupes d'âges de pointe (19 et 20 ans en Nouvelle-Écosse, 18 et 19 ans à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick). Entre 2002-2003 et 2006-2007, la participation des 19 et 20 ans a accusé une baisse en Nouvelle-Écosse, tandis que la participation des 18 et 19 ans à l'Île-du-Prince-Édouard a augmenté. Les taux du Nouveau-Brunswick sont demeurés stables au cours du même intervalle.

Qu'est-ce qui pourrait expliquer ces trois scénarios différents dans les trois provinces? Les populations de 18 à 20 ans originaires de chaque province demeurent la principale source de nouveau recrutement et représentent le groupe où certains facteurs, comme les rabais sur les droits de scolarité, les gels des droits de scolarité et les bourses ciblées, de même que les choix qui s'offrent par rapport à l'entrée sur le marché du travail ou à propos du type d'études postsecondaires possibles, semblent avoir les répercussions les plus marquées sur la participation.

Le fait que la participation dans la province d'origine des 18 et 19 ans de l'Île-du-Prince-Édouard ait augmenté pourrait correspondre à l'établissement de la bourse pour étudiants insulaires, la «Island Student Award», à l'Île-du-Prince-Édouard en 2002 (annexe 1). Une telle corrélation révèle que cette mesure pourrait s'avérer un outil utile pour surveiller l'incidence des politiques de ce genre. Le cas échéant, les politiques récemment adoptées par la Nouvelle-Écosse et le



Nouveau-Brunswick, de même qu'à l'Île-du-Prince-Édouard, pourrait avoir des effets positifs sur la participation dans la province d'origine dans l'avenir immédiat, et plus particulièrement parmi les groupes d'âges clés mentionnés.

Il est à noter que la plupart des politiques considérées ne signalent pas expressément à chercher à accroître la participation. Même si les liens établis sont fondés sur des présomptions et que les tendances pourraient reposer sur d'autres facteurs, il est néanmoins essentiel de mettre en relief le potentiel de ces mesures pour évaluer l'incidence d'une politique. On pourrait aller de l'avant et mettre au point d'autres mesures conjointement aux politiques pour obtenir des outils plus précis d'évaluation.

Comme l'a exploré le document *Une vue d'ensemble des inscriptions universitaires*¹² de la CESPM, la Nouvelle-Écosse a été touchée par deux facteurs qui ont exercé une pression à la baisse sur les inscriptions à l'université relativement plus forte que dans les deux autres provinces. Premièrement, la migration des résidents des Maritimes vers Terre-Neuve pour fréquenter la

Memorial University (qui s'est accrue de 884 % entre 1999 et 2007)¹³ a eu l'incidence la plus marquée sur la Nouvelle-Écosse, car 74 % des étudiants des Maritimes fréquentant Memorial étaient originaires de la Nouvelle-Écosse.

Pour établir une comparaison avec le nombre d'inscriptions à temps plein dans la province d'origine, en 2006-2007 le nombre de Néo-Écossais inscrits à temps plein (études de premier cycle et supérieures) à la Memorial University (n=941) a représenté 3,9 % du nombre d'étudiants inscrits à temps plein dans les universités néo-écossaises. La proportion de résidents de l'Île-du-Prince-Édouard inscrits à la Memorial University (n=101) a correspondu à 3,7 % du nombre d'étudiants inscrits à la University of Prince Edward Island, tandis que la proportion de résidents du Nouveau-Brunswick inscrits à la Memorial University (n=249) a équivalu à 1,7 % des étudiants inscrits dans les universités du Nouveau-Brunswick. L'un des principaux facteurs sur lesquels reposait cette migration ayant été définis a été la baisse et le gel des droits de scolarité instaurés à la Memorial University à partir de 2001¹⁴.

LA PARTICIPATION AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES. POINT DE VUE DES PROVINCES MARITIMES

Deuxièmement, la popularité des collèges communautaires s'est accrue davantage au fil des années en Nouvelle-Écosse. Entre 1996-1997 et 2006-2007, la participation générale à des études dans les collèges communautaires a augmenté de trois points de pourcentage tandis que le taux est demeuré stable dans les deux autres provinces (tableau 2). Il faut noter que même si les inscriptions dans les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick n'ont pas varié de façon notable, les demandes d'inscriptions ont haussé de 5 % entre 2000-2001 et 2006-2007, ce qui témoigne d'une

demande accrue. De plus, les collèges communautaires ont tendance à attirer des étudiants de cohortes d'âges supérieurs et on ignore pour le moment

quelle a été l'ampleur de l'incidence sur les 18 à 20 ans.

TABLEAU 2 : Taux de participation générale à des études dans les collèges communautaires

	Nouveau-Brunswick (%)	Nouvelle-Écosse (%)	Île-du-Prince-Édouard (%)
1996-1997	8,6	7,5	12,1
2006-2007	9,0	10,7	11,8

Source : Nova Scotia Community College; rapport annuel de 2006-2007 du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick; données du SIEP relatives à l'Île-du-Prince-Édouard de la CESPM; données du Recensement de Statistique Canada.
Participation générale à des études dans les collèges communautaires = nombre d'étudiants inscrits à temps plein dans les collèges communautaires/population provinciale âgée de 18 à 24 ans.
En comparaison, la participation à temps plein à des études dans les collèges communautaires (à l'exclusion des métiers) parmi les étudiants âgés de 18 à 24 ans en 2006-2007 s'est chiffrée à 11 % tant au Québec qu'en Ontario.

PARTICIPATION DES RÉSIDENTS DES MARITIMES

Nous avons signalé dans la première section que la réputation des Maritimes de jouir d'un taux élevé de participation aux études universitaires est due dans une mesure appréciable au fait que les universités de la région attirent des étudiants de l'extérieur de la province, de sorte qu'on pourrait considérer le taux de participation comme un taux gonflé quand on considère la population d'âge universitaire typique des provinces. Nous avons maintenant décrit un cercle complet et nous examinerons la participation selon un autre point de vue : la propension des jeunes des Maritimes à fréquenter l'université, peu importe l'endroit où celle-ci peut se trouver, et la constatation qu'ils ont plus tendance à fréquenter les universités que la moyenne nationale.

Pour illustrer ces faits, nous élargirons la portée de notre analyse par étapes, en commençant par la tendance de l'inscription dans sa province d'origine, pour ensuite inclure les résidents provinciaux inscrits dans n'importe quelle université des Maritimes, et finalement dans n'importe quelle¹⁵ université au Canada (tableau 3).

L'Accord de transfert régional est une entente en vertu de laquelle chacune des trois provinces Maritimes assure le financement relatif à tout étudiant universitaire inscrit dans les programmes de l'une des deux autres provinces qui ne sont pas offerts dans la province d'origine de l'étudiant. L'Accord de transfert régional vise à assurer l'accessibilité des programmes universitaires aux résidents des Maritimes et à aider les provinces à bénéficier d'une utilisation et d'une allocation plus efficaces de leurs

ressources¹⁶. Cette collaboration régionale transparait dans la comparaison de la participation dans la province d'origine avec la participation des résidents provinciaux aux universités des Maritimes (tableau 3).

La taux de participation des résidents à des études universitaires augmente, dans les trois provinces, lorsqu'on élargit la portée de l'examen pour inclure les étudiants fréquentant n'importe quelle université des Maritimes. Cet accroissement est le plus important à l'Île-du-Prince-Édouard où le taux de participation augmente de dix points de pourcentage par rapport aux taux de participation dans la province d'origine. Lorsqu'on ajoute les résidents de l'Île-du-Prince Édouard étudiant n'importe où au Canada, le taux de participation augmente de trois autres points de pourcentage. Vu l'existence d'une seule université principalement de premier cycle à l'intérieur de la province, les

insulaire sont les étudiants les plus enclins de la région à déménager à l'extérieur de leur province pour étudier. Dans le cas des résidents du Nouveau-Brunswick, la participation s'accroît d'une proportion quasi identique lorsqu'on passe des Maritimes (hausse de quatre points) à l'échelle nationale (hausse de trois points). La participation des Néo-Écossais croît de deux points à l'échelle régionale et de quatre autres points de pourcentage à l'échelle nationale.

Les trois provinces affichent un taux de participation à l'échelle nationale supérieur ou équivalent à la moyenne nationale de 26 %¹⁷, et ce taux est demeuré relativement stable ces deux dernières années. Environ la moitié des étudiants des Maritimes fréquentant une université à l'extérieur de la région sont inscrits dans des établissements ontariens.

TABLEAU 3 : Participation générale, dans la province d'origine, dans les Maritimes et à l'échelle nationale, par province, 2006-2007

	Participation générale (%)	Participation dans la province d'origine (%)	Participation des résidents aux universités des Maritimes (%)	Participation nationale des résidents des Maritimes (%)
Nouveau-Brunswick	28	19	23	26
Nouvelle-Écosse	39	23	25	29
Île-du-Prince-Édouard	25	18	28	31
Canada	26	-	-	-

Participation générale = nombre d'étudiants inscrits à temps plein/population provinciale âgée de 18 à 24 ans.
Participation dans la province d'origine = nombre d'étudiants originaires de la province inscrits à temps plein dans une université de leur province/population provinciale âgée de 18 à 24 ans.
Participation aux Maritimes = nombre de résidents provinciaux inscrits à temps plein dans une université des Maritimes/population provinciale âgée de 18 à 24 ans.
Participation à l'échelle nationale = nombre de résidents provinciaux inscrits à temps plein dans une université canadienne/population provinciale âgée de 18 à 24 ans.

LA PARTICIPATION AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES. POINT DE VUE DES PROVINCES MARITIMES

La comparaison de la participation nationale des résidents provinciaux à la participation générale permet de dégager quelques différences provinciales intéressantes à l'intérieur des Maritimes. Par exemple, même si l'Île-du-Prince-Édouard présente le taux de participation générale le moins élevé des trois provinces, elle bénéficie du niveau de participation à l'échelle nationale le plus élevé à 31 %, soit deux points de pourcentage au-dessus de celui de la Nouvelle-Écosse et cinq points au-dessus de celui du Nouveau-Brunswick. Les différences provinciales par rapport à la participation à l'échelle nationale sont moins faciles à expliquer, car les contraintes liées à l'accessibilité des établissements et à la diversité des programmes d'études à l'intérieur des territoires provinciaux n'entrent pas en jeu.

Lorsqu'on compare les trois mesures, de la participation des étudiants dans leur

province d'origine à leur participation nationale, on peut toutefois avancer quelques motifs qui pourraient expliquer les divergences provinciales. La Nouvelle-Écosse compte un grand nombre d'universités géographiquement dispersées pouvant servir sa population, ce qui semble constituer un facteur clé de son taux le plus élevé de participation dans la province d'origine comparativement aux deux autres provinces. Dans le cas des étudiants de l'Île-du-Prince-Édouard, beaucoup déménagent à l'extérieur de la province, que ce soit à l'intérieur de la région ou plus loin, pour s'inscrire à des programmes qui ne sont pas offerts chez eux - ce qui pourrait contribuer à expliquer la différence substantielle entre ses taux de participation dans la province d'origine, dans les Maritimes et à l'échelle nationale.

La position intermédiaire du Nouveau-Brunswick parmi les trois

provinces en ce qui a trait au nombre et à la répartition des universités ainsi qu'à l'accessibilité des programmes d'études pourrait expliquer sa position intermédiaire en ce qui concerne la participation des étudiants à l'intérieur de leur propre province, mais sa position par rapport à la participation à l'échelle des Maritimes et à l'échelle nationale est moins claire.

Même s'il faut faire preuve d'une certaine prudence dans la comparaison des chiffres provinciaux, les statistiques de l'Île-du-Prince-Édouard pouvant faire l'objet d'une variabilité accrue en raison des nombres inférieurs utilisés dans les équations, la stabilité générale au fil du temps des tendances observées quant à la participation confèrent une certaine confiance à l'endroit des observations ci-dessus.

PARTICIPATION ET NIVEAU DE SCOLARITÉ

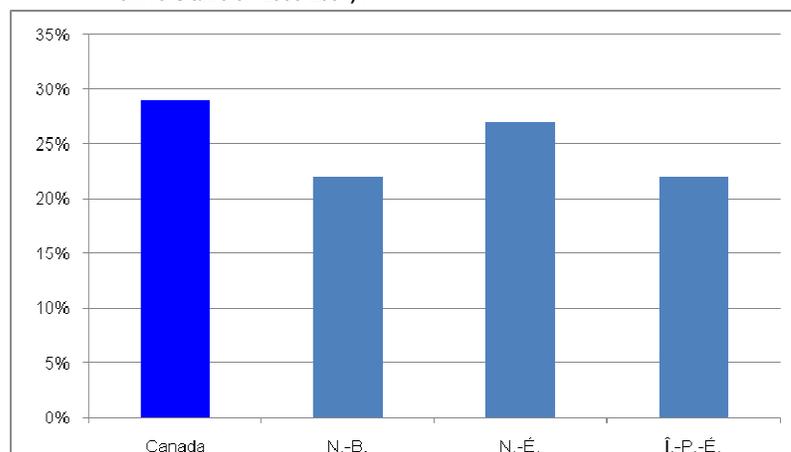
Comme l'explique Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) dans les *Indicateurs de mieux-être au Canada*,¹⁸ « [L'indicateur participation aux études universitaires] mesure la proportion de personnes inscrites à l'université avec l'intention¹⁹ d'obtenir un grade. » Il serait normal de croire qu'un taux élevé de participation universitaire se traduit habituellement par un niveau élevé de scolarité dans la population. À la figure 5, on voit que le niveau de scolarité au Canada semble élevé, puisque 29 % de la population ayant de 25 à 34 ans possède un grade universitaire. Comme il a déjà été énoncé, la participation aux études universitaires est élevée dans les trois provinces Maritimes par comparaison au reste du pays. Toutefois, le niveau de scolarité y est inférieur à la moyenne nationale. Parmi les provinces Maritimes, la Nouvelle-Écosse, qui enregistre le taux de participation générale le plus élevé, a toujours un niveau de scolarisation légèrement en deçà de la moyenne nationale.

Si l'on part du principe qu'en augmentant le taux de participation universitaire, le gouvernement cherche à accroître le niveau de scolarité de la population, alors il serait utile de comparer le taux de participation et le niveau de scolarisation. Tel qu'il a été abordé ci-dessus, compte

tenu de l'arrivée d'un nombre important d'étudiants de l'extérieur de la région, des différences dans la participation à l'intérieur des régions et des tendances de migration après l'obtention du grade²⁰, il faut clairement exercer une certaine prudence avant d'établir un parallèle entre la participation aux études universitaires et le niveau de scolarisation de la population d'une province, surtout dans les provinces Maritimes. Il est

évident que d'autres facteurs, comme la migration internationale, entrent en jeu. Ce rapport ne vise pas à examiner ce facteur en profondeur, mais tout simplement à attirer l'attention sur le fait que la relation entre la participation et le niveau de scolarisation n'est pas le même dans cette région que dans l'ensemble du pays.

Figure 5 : Niveau de scolarité (pourcentage des 25 à 34 ans titulaires d'un grade universitaire en 2006-2007) .



Source : Indicateurs de mieux-être au Canada, Apprentissage – Niveau de scolarité de RHDC (Enquête sur la population active)²¹

LA PARTICIPATION AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES. POINT DE VUE DES PROVINCES MARITIMES

SOMMAIRE ET RÉPERCUSSIONS

Notre analyse de la participation aux études universitaires met au jour la complexité du concept de la participation en même temps que les pièges associés à l'utilisation d'une seule définition - traditionnellement la *participation générale* - pour répondre aux questions visant à déterminer qui s'inscrit dans les universités des Maritimes ainsi que celles sur la tendance des résidents des Maritimes par rapport à l'inscription à l'université. L'analyse et les prises de décisions stratégiques basées sur le concept de la participation doivent reconnaître les principales tendances et les facteurs expliqués dans le présent document, et en tenir compte.

- ◆ Peu importe le point de vue qu'on adopte, que ce soit celui de la capacité des universités des Maritimes d'attirer des étudiants de l'intérieur et de l'extérieur des frontières de la région ou celui de la propension des jeunes des Maritimes à s'inscrire à l'université (n'importe où au Canada), la région des Maritimes a acquis la réputation de jouir d'un taux élevé de participation.
- ◆ Les tendances récentes révèlent qu'après deux décennies de croissance constante, la participation générale (et les autres types de mesures de la participation) se sont maintenant stabilisés et qu'ils ont même légèrement fléchi, ce qui nous amène à nous demander si nous sommes en train d'observer un « plafonnement » de la participation. D'autres travaux et analyses seraient essentiels pour élucider cette question et définir des domaines éventuels d'intervention stratégique.
- ◆ Les étudiants provenant de l'extérieur de la région représentent une proportion grandissante de l'effectif étudiant, ce qui « gonfle » la participation générale.
- ◆ La participation des femmes et des hommes s'est accrue ces deux dernières décennies dans les Maritimes, mais le taux de l'augmentation a été plus prononcé dans le cas des femmes; aujourd'hui, la proportion de femmes étudiant dans leur province d'origine est supérieure de dix points à celle des hommes. La principale raison semble être le fait que les femmes et les hommes réagissent en général différemment aux signaux du marché du travail.
 - Premièrement, les femmes bénéficient plus que les hommes d'une augmentation proportionnellement supérieure de la rémunération quand elles sont titulaires d'un diplôme universitaire par opposition à un diplôme du secondaire; elles s'inscrivent en conséquence en nombres supérieurs.
 - Deuxièmement, la baisse du taux de chômage a tendance à réduire la participation des hommes à des études universitaires tandis que les signes relevés signalent l'effet opposé sur la participation des femmes.
- ◆ L'incidence des facteurs influant sur la participation semble s'amplifier chez les groupes d'âges les plus jeunes (qui sont aussi les plus nombreux).
 - Les politiques gouvernementales relatives à la scolarité semblent exercer une influence sur la province dans laquelle les étudiants fréquenteront l'université.
 - À l'Île-du-Prince-Édouard, la hausse récente de la participation dans la province d'origine des 18 à 19 ans semble associée à l'établissement de la « Island Student Award » en 2002.
 - La Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard ont adopté des politiques qui pourraient avoir une incidence positive sur leur taux de participation dans leur province d'origine au cours des années à venir.
 - D'autres facteurs ont eu des répercussions sur la participation :
 - Une réduction et un gel des droits de scolarité à Terre-Neuve à partir de 2001 ont coïncidé avec une hausse marquée du nombre de résidents des Maritimes s'inscrivant à l'Université Memorial.
 - Un gel des droits de scolarité au Québec a semblé être associé à une baisse des inscriptions des étudiants du Québec au Nouveau-Brunswick entre 1980 et 1990.
 - La popularité grandissante des collèges communautaires pourrait elle aussi avoir eu une incidence négative sur la participation aux études universitaires, mais cette incidence aurait vraisemblablement été plus prononcée chez les étudiants relativement plus âgés.
 - La relation entre le taux de participation et le niveau de scolarité est différente dans cette région si on la compare au reste du pays.

Les divers types de mesures de la participation²² munissent les intéressés de données précises sur la nature du secteur universitaire des Maritimes qui permettront aux gouvernements provinciaux d'étayer leurs prises de décisions stratégiques sur des faits et de mesurer leur propre rendement. On peut utiliser la participation comme indicateur de l'accessibilité; l'analyse fournie aux présentes place les décideurs dans une meilleure position pour définir les aspects à considérer et formuler des approches. Ces statistiques peuvent également servir aux gouvernements intéressés à relever le niveau de scolarisation de la population et à se doter de la main-d'œuvre hautement qualifiée essentielle au sein de l'économie axée sur les connaissances d'aujourd'hui.

LA PARTICIPATION AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES. POINT DE VUE DES PROVINCES MARITIMES

NOTES MÉTHODOLOGIQUES

La présente analyse est basée sur le document *Participation aux études universitaires de la CESP*, un ensemble de dix mesures de la participation élaboré à partir de données administratives (Système d'information sur l'éducation postsecondaire [SIEP]), qui fournit des renseignements permettant de répondre aux questions au sujet de la demande globale auprès des universités de la région, la mesure dans laquelle les universités d'une province répondent aux besoins de sa population et la tendance de la population d'une province d'effectuer des études universitaires dans la région ou ailleurs au Canada. Ce document est accessible au www.cespm.ca.

Ces mesures ont été mises au point dans le cadre du projet *Mesures du progrès et des résultats des étudiants*, lequel vise à munir les intéressés de renseignements précis sur la nature du secteur universitaire des Maritimes qui soutiendront des prises de décisions stratégiques factuelles et amélioreront la responsabilisation publique.

Autres sources de mesures de la participation au Canada

Il existe déjà quelques sources de mesures de la participation universitaire dans les ouvrages. La majorité des mesures nationales utilisent toutefois des données d'enquête (dans la plupart des cas, l'Enquête sur la population active ou l'Enquête auprès des jeunes en transition de Statistique Canada) pour établir les taux de participation. Le recours aux données d'enquête a des répercussions sur l'exactitude. Par exemple, Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) précise dans ses notes méthodologiques concernant la participation universitaire que les mesures calculées à partir de données d'enquête (c.-à-d. l'Enquête sur la population active), basées sur un échantillon de la population et faisant état des inscriptions signalées par les répondants, ne présente pas le même degré d'exactitude que les données administratives (en l'occurrence le SIEP). Comme on l'a fait remarquer, ce point pose un problème particulier dans les petites provinces où les tailles plus restreintes des échantillons réduisent la fiabilité statistique; c'est pourquoi RHDC calcule la participation au moyen d'une moyenne triennale. Tout récemment,

un rapport préparé par l'Education Policy Institute à l'intention du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur traite des avantages et du bien-fondé de l'utilisation des données du SIEP pour calculer le taux de participation²³.

Quelques sources des mesures de participation canadiennes

Ressources humaines et Développement des compétences Canada : *Indicateurs de mieux-être au Canada* (source des données : Enquête sur la population active)
<http://www4.rhdsc.gc.ca/3nd.3c.1t.4r@-fra.jsp?indicatorid=56>

Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation : *Indicateurs de l'éducation au Canada : Rapport du programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation 2007* (p. 129-130) (source des données : Enquête sur la population active)
<http://www.statcan.gc.ca/pub/81-582-x/81-582-x2007001-fra.pdf>

Conseil canadien sur l'apprentissage : *Apprendre à savoir. Participation aux études postsecondaires*. (source des données : Enquête sur la population active)
<http://www.ccl-cca.ca/CCL/Reports/CLI/2008Factsheets.htm?Language=FR>

Association des universités et collèges du Canada : *Tendances dans le milieu universitaire – Volume 1 : Effectifs* (source des données : AUCC, Statistique Canada)
http://www.aucc.ca/publications/auccpubs/research/trends/trends_f.html

Statistique Canada : *Tendances des effectifs étudiants au postsecondaire jusqu'en 2031 : trois scénarios*, par Darcy Hango et Patrice de Broucker, (source des données : Enquête sur la population active)
<http://www.statcan.gc.ca/pub/81-595-m/81-595-m2007058-fra.htm>

RÉFÉRENCES

- 1 Le concept de la participation désigne dans les présentes la proportion de la population qui s'inscrit à des études universitaires.
- 2 Participation générale = nombre d'étudiants inscrits à temps plein/population provinciale âgée de 18 à 24 ans, traditionnellement utilisé par la CESP et Statistique Canada.
- 3 CESP, *Participation aux études universitaires*, février 2008.
- 4 Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, *Le prix du savoir : L'accès à l'éducation et la situation financière des étudiants au Canada*, troisième édition, 2007.
- 5 *Ibidem*
- 6 Educational Policy Institute, 2008, *Accessibilité, persévérance scolaire et obstacles à l'enseignement post-secondaire – revue de la documentation et plans de futures recherches*. Préparé à l'intention du conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.
- 7 Les inscriptions des résidents de l'Ontario dans les universités des Maritimes ont augmenté de 85 % (2 888 étudiants de plus) entre 2001 et 2006. (CESP, *Une vue d'ensemble des inscriptions universitaires – Tendances de l'enseignement supérieur dans les Maritimes*, vol. 5, n° 1, juin 2007)
- 8 CESP, *Participation aux études universitaires*, février 2008.
- 9 Bergeron, L. et al octobre 2004. Perspectives du marché du travail canadien pour la prochaine décennie, 2004-2013. Ressources humaines et Développement des compétences Canada.
- 10 Conseil canadien sur l'apprentissage, *Factors Influencing Post-Secondary Enrolment Increases and Decreases*, préparé à l'intention du ministère de l'Enseignement supérieur de la Colombie-Britannique, 2006.
- 11 Association des universités et collèges du Canada, *Tendances dans le milieu universitaire - Vol. 1 : Effectifs*, 2007.
- 12 Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, *Le prix du savoir : L'accès à l'éducation et la situation financière des étudiants au Canada – Troisième édition*, 2007.
- 13 CESP, *Participation aux études universitaires*, février 2008.
- 14 CESP, *Une vue d'ensemble des inscriptions universitaires – Tendances de l'enseignement supérieur dans les Maritimes*, vol. 5, n° 1, juin 2007.
- 15 *Ibidem*
- 16 *Ibidem*
- 17 Voir les notes méthodologiques.
- 18 *Voir de Désignation de programmes régionaux en vertu de l'Accord de transfert régional*
<http://www.cespm.ca/fr/Resources/Regional-Programme-PolicyFr.pdf>
- 19 *Nota* – Les calculs de la participation générale et de la participation nationale sont identiques pour le Canada.
- 20 Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC), *Indicateurs de mieux-être au Canada*
<http://www4.rhdsc.gc.ca/3nd.3c.1t.4r@-fra.jsp?indicatorid=56> (consulté en ligne en mars 2009).
- 21 Emphase de l'auteur.
- 22 CESP, *Deux ans plus tard : un sondage auprès des diplômés universitaires des Maritimes de 2003*, mai 2007.
- 23 <http://www4.rhdsc.gc.ca/3nd.3c.1t.4r@-fra.jsp?iid=29> (consulté en ligne en mars 2009)
- 24 CESP, *Participation aux études universitaires*, février 2008.
- 25 Educational Policy Institute, *Accessibilité, persévérance scolaire et obstacles à l'enseignement post-secondaire – revue de la documentation et plan de future recherche*, préparé à l'intention du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, 2008.

LA PARTICIPATION AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES. POINT DE VUE DES PROVINCES MARITIMES

ANNEXE 1 : SOMMAIRE DES POLITIQUES

Nouveau-Brunswick	<p>Première inscription (annoncée en décembre 2006)</p> <p>Tous les étudiants du Nouveau-Brunswick s'inscrivant pour la première fois dans une université et qui fréquentent une université du Nouveau-Brunswick subventionnée par le gouvernement provincial ont droit à une allocation unique de 2 000 \$.</p> <p>Rabais sur les droits de scolarité (instauré en 2005)</p> <p>Grâce au rabais sur les droits de scolarité au Nouveau-Brunswick, quiconque de n'importe où au monde qui, depuis le 1^{er} janvier 2005, a payé des frais de scolarité, a obtenu un diplôme d'une institution postsecondaire, vit, travaille et paie des impôts personnels au Nouveau-Brunswick, pourra être admissible à un rabais non imposable de 50 % de ses droits de scolarité jusqu'à un maximum à vie de 10 000 \$.</p>
Nouvelle-Écosse	<p>Gel des droits de scolarité (annoncé en mars 2008)</p> <p>Le 31 mars 2008, le gouvernement provincial de la Nouvelle-Écosse et les universités de la Nouvelle-Écosse ont signé un protocole d'entente de trois ans (avril 2008 à mars 2011) visant le financement et les droits de scolarité. Ces derniers seront en conséquence gelés pendant la durée du protocole d'entente, pour le bénéfice de tous les étudiants fréquentant les universités de la Nouvelle-Écosse.</p> <p>Programme de bourses pour étudiants de la Nouvelle-Écosse (annoncé en mars 2008)</p> <p>Le gouvernement provincial a établi un programme de bourses pour étudiants de la Nouvelle-Écosse à l'intention des étudiants néo-écossais fréquentant des universités néo-écossaises et, en 2010-2011, des étudiants canadiens de l'extérieur de la Nouvelle-Écosse fréquentant des universités de la Nouvelle-Écosse. Dans le cas des étudiants de la Nouvelle-Écosse, la bourse représentera une allocation par étudiant de 761 \$ en 2008-2009, de 1 022 \$ en 2009-2010 et de 1 283 \$ en 2010-2011, pour une pleine charge de cours pendant deux semestres. De plus, en 2010-2011, les étudiants canadiens de l'extérieur de la Nouvelle-Écosse recevront une bourse de 261 \$.</p> <p>Programme de réduction des droits de scolarité (annoncé en janvier 2007)</p> <p>Le premier ministre a annoncé un plan de quatre ans visant à réduire les droits de scolarité dans les universités de la Nouvelle-Écosse en janvier 2007. Pour réaliser cet objectif, on a accru les subventions gouvernementales accordées aux universités de 24 millions de dollars de plus que le montant convenu conformément au protocole d'entente existant relatif à l'année 2007-2008, ce qui a permis un gel ainsi qu'une réduction des droits de scolarité de 500 \$ à l'intention des étudiants de la Nouvelle-Écosse fréquentant des universités néo-écossaises.</p> <p>Bourse pour étudiants Canada/Nouvelle-Écosse (annoncée en octobre 2006)</p> <p>Au cours de l'année 2006-2007, on a mis une bourse unique de 440 \$ à la disposition des étudiants à temps plein et une bourse unique de 220 \$ à l'intention des étudiants à temps partiel pour réduire les frais de scolarité que doivent assumer les étudiants néo-écossais fréquentant des universités néo-écossaises.</p> <p>Imposition d'un plafond sur les augmentations des droits de scolarité (annoncée en décembre 2004)</p> <p>En décembre 2004, le gouvernement provincial et les universités de la Nouvelle-Écosse ont signé un protocole d'entente de trois ans (avril 2005 à mars 2008) visant le financement et les droits de scolarité. La mesure a en conséquence plafonné les augmentations des droits de scolarité de la majorité des programmes à un maximum de 3,9 % pendant la durée du protocole d'entente.</p>
Île-du-Prince-Édouard	<p>Bourse George Coles (à compter de septembre 2008)</p> <p>Les étudiants insulaires admissibles inscrits à un programme à temps plein pendant deux semestres consécutifs à la University of Prince Edward Island recevront une bourse George Coles de 2 000 \$ au cours de leur première année d'études, une « Island Student Award » de 400 \$ au cours de leur deuxième année et une « Island Student Award » de 600 \$ au cours de leurs troisième et quatrième années d'études.</p> <p>Island Student Award (instaurée en 2002)</p> <p>Les résidents de l'Île-du-Prince-Édouard inscrits à temps plein pendant deux semestres à des établissements d'enseignement insulaires ont droit à la « Island Student Award ». Les étudiants de la University of Prince Edward Island qui répondent aux critères d'admissibilité recevront désormais 400 \$ au cours de la deuxième année, 600 \$ au cours de la troisième année et 600 \$ au cours de la quatrième année. La « Island Student Award » est limitée à un maximum à vie de 1 600 \$.</p>

**Pour plus amples renseignements, veuillez
communiquer avec la :**

**Commission de l'enseignement supérieur
des Provinces maritimes**

C. P. 6000

401-82, rue Westmorland

Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1

Téléphone: (506) 453-2844

Courriel : mphec@cespm.ca

Site web : www.cespm.ca

